



RECHERCHE FONTAINIER

Temps de travail : temps complet 35H/semaine du lundi au vendredi.

Contrat en CDD de 6 mois, renouvelable, avec évolution possible sur une titularisation.

Poste à pourvoir le 1^{er} mars 2023

Fontainier sur le réseau du Syndicat des Eaux de la Rochette comprenant 13 communes. Réaliser l'essentiel des interventions techniques, entretenir et assurer les opérations de maintenance des équipements du réseau d'eau du Syndicat. Travail en équipe avec deux fontainiers et un responsable d'exploitation.

MISSIONS

Relever des compteurs d'eau,

Installation de branchements sur le réseau public.

Réaliser l'entretien préventif du réseau et ouvrages associés, identifier les fuites, les casses et dysfonctionnements et leurs origines, effectuer les réparations, prendre l'initiative d'une intervention curative de premier degré.

Fauchage des captages et autour des réservoirs.

Entretien réservoir, vérification des volumes des ressources en eau.

Exploiter l'usine de minéralisation.

Suivre et réaliser la maintenance des installations de désinfection d'eau potable.

Gérer la qualité de l'eau distribuée, procéder à des prélèvements ou accompagner un prestataire.

PROFIL RECHERCHE

Expérience similaire exigée/ Permis B exigé / AIPR, CATEC apprécié / Habilitation électrique souhaitée.

QUALITES REQUISES

Savoir travailler en équipe, savoir s'organiser et gérer les priorités, savoir réaliser méticuleusement les missions confiées, savoir s'adapter à différents interlocuteurs / Gérer les situations de stress, respecter la confidentialité / Prise d'initiative, autonomie, conscience professionnelle et motivation / Respect des règles de sécurité / Bonne condition physique exigée. Connaissance en plomberie appréciée.

AUTRES

Agent soumis aux astreintes par semaine complète (cycle à définir).

Travail à l'extérieur, contrainte climatique, travail physique notamment en tranchée éventuellement dans des ouvrages exigus.

Salaires selon grille indiciaire Fonction Publique Territoriale + profil + expériences

Participation employeur à la complémentaire santé

